

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34031 – “ Bassin moyen de l'Ourthe occidentale ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34031 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Complexe de petites vallées de Moyenne Ardenne en zone herbagère, le site du Bassin moyen de l'Ourthe occidentale est situé en moyenne Ardenne, entre l'Hôpital de Sainte-Ode et Bonnerue. Avec ses affluents, le Laval, le Brul et le ruisseau de Magerotte, il forme un complexe de petites vallées herbagères typiques de la Moyenne Ardenne. Ce site accueille de nombreuses espèces avicoles d'intérêt communautaire qui motivent la préservation de prairies humides et sèches, du réseau bocager et des cours d'eau. En particulier, le turier des prés, les deux pies-grièches, grise et écorcheur, sont des oiseaux particulièrement sensibles à l'intensification des prairies et l'arrachage des haies. La bécassine des marais est une visiteuse d'hiver et d'étape dépendante des milieux ouverts les plus humides : prairies fangeuses, jonchaies, cariçaies. Le complexe retenu de ces milieux constitue aussi l'habitat de plusieurs rapaces d'intérêt communautaire dont les deux espèces de milans, le busard Saint-Martin et la bondrée apivore. Les cours d'eau (3260) sont aussi l'habitat du chabot, de la mulette épaisse, de la lamproie de planer, de la loutre d'Europe, du martin pêcheur d'Europe, du balbuzard pêcheur et de la cigogne noire. Le long de ces cours d'eau, s'étendent des mégaphorbiaies (6430), habitat d'intérêt communautaire le plus représenté du site, et des forêts alluviales (91E0*). De plus, ce site possède un grand potentiel de restauration sur les terrains alluviaux et dans les têtes de sources sur sol tourbeux.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6430	54,31 ha	B	
91E0*	24,09 ha	C	UG 7
3260	20,42 ha	B	
9110	6,46 ha	C	
9160	4,38 ha	C	
6510	2,10 ha	C	
9190	1,48 ha	C	
9130	0,96 ha	C	
8220	0,25 ha	C	
6230*	0,12 ha	C	UG 2

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
4010	0,05 ha	C	
8150	0,03 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

6230* : Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

9110 : Hêtraies du *Luzulo-Fagetum*

9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1032	<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	P			C
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	P			C
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P			C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P			C
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	P			C
4038	<i>Lycaena helle</i>	Cuivré de la bistorte	30-300 i			C
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette			P	-
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette		P		-
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire			P	-
A030	<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire		P		-
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			P	-
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver		P		-
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		1 p		-
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir			P	-
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir		P		-
A074	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	1 p			-
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin			P	-
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur			P	-
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			60 i	-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	1 p			-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A275	Saxicola rubetra	Tarier des prés		1-2 p		-
A277	Oenanthe oenanthe	Traquet motteux			P	-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-5 p		-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise	1-2 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34031 – " Bassin moyen de l'Ourthe occidentale ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN